Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 064-200087567-20261110-26_108-CC

DECISION N° 26-108

# REGIE AUTONOME
## CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL MAURICE RAVEL

Siège : 29, cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

---

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

**CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL MAURICE RAVEL**
**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE CAMBO-LES-BAINS**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-10 ;

Vu la délibération n° 4 du conseil d'administration en date du 22 mai 2026, rendue exécutoire par la sous-préfecture de Bayonne le 2 juin 2026, donnant délégation d'attributions à Monsieur le Président en application des dispositions de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales susvisé, et notamment concernant le fait de pouvoir signer toute convention avec tout partenaire dans le cadre de l'organisation d'évènements nécessitant l'intervention d'élèves, d'ensembles ou d'enseignants de la Régie Autonome ;

Vu la proposition de la Ville de Cambo-les-Bains ;

## DECIDE

***ARTICLE 1 :*** De signer la convention de partenariat avec la Ville de Cambo-les-Bains en vue du concert donné le 11 octobre 2026 à l'église Saint-Laurent de Cambo par l'Orchestre du Pays Basque. La Ville s'engage à mettre à disposition de l'Orchestre, l'église et les moyens techniques nécessaires au bon déroulé de l'évènement.

***ARTICLE 2*** **:** Monsieur le Directeur de la Régie autonome et Monsieur le Trésorier Principal Municipal de Bayonne, receveur de la régie autonome, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision.

***ARTICLE 3*** **:** Une ampliation de la présente décision sera transmise à la sous-préfecture de Bayonne, publiée sur le site internet du Conservatoire Maurice RAVEL et communication sera donnée à la prochaine séance du conseil d'administration.

Bayonne, le 10 novembre 2026

**Le Président,**
**Antton CURUTCHARRY**

Régie autonome ★ Conservatoire à Rayonnement Régional
Maurice Ravel